

Catégorie	ID	Projet	Description	Responsables et partenaires	Budget estimé/établissement	Potentiel de réduction GES	ID	Actions	Échéancier										
									Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été - Automne 2024	2025	2026	2027	2028 et subséquent		
2. Transports	2.1	Plateforme de covoiturage	En mettant en commun les informations des employés, tout en mentionnant les avantages du covoiturage, il sera possible de prôner le covoiturage entre les employés. La plateforme peut prendre plusieurs formes, soit un groupe de réseaux sociaux, un groupe de discussion interne, une application dédiée ou ...	Interne : Direction générale et Ressources humaines, comité développement durable.	Dépense : Nulle. Économie : Nulle.	5 % à 25 % par poste d'émission selon le niveau d'adoption de la mesure.	2.1.1	Identifier les besoins actuels et futurs en matière de transport individuel par les employés.											
									En continu										
							2.1.2	Identifier les différentes options de mise en relation entre les employés auprès de différentes plateformes disponibles.											
	2.1.3	Mise en place de la plateforme, communication interne et promotion auprès des employés.																	
			En continu																
	2.2	Installation de supports à vélo et douches	En assurant l'accessibilité et la convivialité des installations reliées à l'usage du vélo pour les déplacements des employés, il sera possible de bonifier leur utilisation.	Interne : Gestion des bâtiments.	Dépense : 500 \$ à 5 000 \$ par support, selon la taille et le type. Plus de 10 000 \$ pour l'aménagement de douches et de vestiaires. Économie : Nulle.	5 % à 25 % par poste d'émission selon le niveau d'adoption de la mesure.	2.2.1	Évaluer les besoins actuels et futurs en termes de déplacement actif des employés.											
									En continu										
							2.2.2	Évaluer les supports étant les plus adaptés, pour chaque bâtiment et selon les besoins. Évaluation des besoins en matière de vestiaires accessibles aux employés.											
	2.2.3	Mise en place des nouveaux supports et vestiaires et informer le personnel. Promouvoir l'utilisation du transport actif.																	
			En continu																
2.3	Remplacement des outillages à l'électricité	Les petits équipements et outillages sont, en plus d'une source de gaz à effet de serre notable, une source très importante de polluants atmosphériques. Leur remplacement par des équipements électriques permet de réduire cette empreinte.	Interne : Travaux publics.	Dépense : 200 \$ à 10 000 \$ par équipement, selon le type. Économie : 1 000 \$ d'économie de carburant par année.	10 % à 100 % par poste d'émission, selon le nombre d'équipements acquis.	2.3.1	Évaluer les types d'équipements les plus adaptés aux besoins de l'organisme. Déterminer d'un plan d'acquisition à moyen et long terme.												
								En continu											
2.3.2	Acquisition graduelle des équipements mobiles zéro émission et adaptation des méthodes de travail selon la capacité des équipements. Sensibilisation des employés.																		
		En continu / selon les budgets																	
2.4	Installation de bornes électriques	En augmentant le nombre de bornes disponibles aux employés et aux citoyens, il sera possible de faciliter l'électrification de la flotte.	Partenaire suggéré : Électricien spécialisé en installation de bornes.	Dépense : 0 \$ à 5 000 \$ / borne (dépend de l'installation de nouvelles bornes). Économie : 0 \$, potentiel revenu pour le service de recharge au public (1 \$ à 3 \$/h pour bornes niveau 2).	5 % à 20 % par poste d'émission des déplacements domicile-travail et des déplacements dans le cadre du travail.	2.4.1	Évaluer la demande du personnel et des citoyens par rapport aux véhicules électriques.												
								En continu											
						2.4.2	Évaluer les bornes étant les plus adaptées, pour chaque bâtiment et selon les besoins.												
2.4.3	Mettre en place les nouvelles bornes et informer le personnel. Ajustement du nombre de bornes selon l'achalandage. Possibilité d'offrir des ateliers ou des conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des bornes.																		
		En continu																	

Catégorie	ID	Projet	Description	Responsables et partenaires	Budget estimé/établissement	Potentiel de réduction GES	ID	Actions	Échéancier																
									Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été - Automne 2024	2025	2026	2027	2028 et subséquent								
	2.5	Sensibilisation accrue des employés et incitatifs	Présenter les résultats des émissions de GES des employés et amorcer une discussion sur l'impact environnemental personnel des transports. Informer, sous forme de discussion ou de conférence, sur les transports durables (actifs, en commun, covoiturage, électrique) et sur l'écoconduite. Plusieurs incitatifs peuvent être mis en place pour favoriser les modes de transport durable : passe d'autobus, contribution financière ou programme de pointage pour les déplacements actifs, etc.	Interne : Direction générale, Ressources humaines.	Dépense : 0 \$ à 3 000 \$ (budget par conférence). Coûts variables en fonction des incitatifs mis en place. Économie: 0 \$.	Aucune réduction directement liée; évolution du niveau de connaissance des employés et réduction importante à moyen long terme envisageable.	2.5.1	Diffuser les résultats de l'inventaire GES sur les émissions du transport domicile-travail et dans le cadre du travail des employés.																	
							2.5.2	Présentation de conférences ou d'ateliers sur les modes de transport durable, leurs particularités et leurs avantages.																	
							2.5.3	Organiser une journée d'essai de véhicules électriques ou de transport actif (vélo, vélo électrique, etc.) pour les employés.																	
							2.5.4	Mettre en place de nouvelles stratégies afin de stimuler les employés à utiliser des transports durables pour le travail (ex. : Support à vélo, participation au défi sans auto-solo, plateforme de covoiturage interne, incitatif financier sur les déplacements durables, etc.).																	
	2.6	Achat de véhicules légers électriques	L'achat de véhicules électriques permet aux employés d'utiliser des véhicules zéro émission pour se déplacer dans le cadre du travail, en plus de faire une bonne publicité sur les valeurs environnementales de l'entreprise.	Interne : Direction générale et chacun des services utilisant des véhicules légers.	Dépense : 40 000 \$ à 80 000 \$ par véhicule. Économie : 1 500 \$ à 6 000 \$ d'économie de carburant par véhicule par année.	20 % à 100 % par poste d'émission, selon le nombre de véhicules acquis.	2.6.1	Évaluer les types de véhicules électriques les plus adaptés aux besoins de l'organisme et des départements. Commande des véhicules.																	
							2.6.2	Effectuer l'achat des véhicules et former les employés à leur utilisation et leurs bienfaits environnementaux et financiers. Possibilité d'offrir des ateliers ou desc conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des véhicules.																	
							2.6.3	Suivi des résultats et entretien des véhicules.																	
	2.7	Optimisation, substitution et acquisition de véhicules lourds zéro émission	Le remplacement des véhicules lourds par des véhicules à motorisation électrique ou autre carburant zéro émission (gaz naturel renouvelable, biocarburant, hydrogène) permet de réduire considérablement l'empreinte environnementale.	Interne: Direction générale et chacun des services utilisant des véhicules lourds.	Dépense : 20 000 \$ à 250 000 \$ par véhicule. Économie : 2 000 \$ à 25 000 \$ d'économie de carburant par véhicule par année.	20 % à 100 % par poste d'émission, selon le nombre de véhicule acquis.	2.7.1	Évaluer les types de véhicules lourds les plus adaptés aux besoins de l'organisme. Commande des véhicules.																	
							2.7.2	Évaluer les optimisations et les substitutions possibles dans le cadre de projet d'Écocamionnage.																	
							2.7.2	Effectuer l'achat des véhicules et former les employés à leur utilisation et leurs bienfaits environnementaux et financiers. Possibilité d'offrir des ateliers ou des conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des véhicules.																	
							2.7.3	Suivi des résultats et entretien des véhicules.																	